

PROJET 2025-2028

1 – Le Comité départemental, facilitateur et interlocuteur naturel des décideurs :

Après une fin d'olympiade 2021-2024 plus compliquée et une dernière saison un peu creuse en termes d'effectifs, surtout marquée par la baisse momentanée de régime du club n° 1 du département, et la recherche d'un second souffle en termes de politique running, le Comité de la Creuse a relancé son dynamisme avec des effectifs ayant largement dépassé le record absolu de licenciés, devenant le département de Nouvelle-Aquitaine ayant le taux le plus élevé de licenciés d'athlétisme en rapport avec la population.

Si la médiatisation de la discipline reste un problème sur le plan local, et si la pratique de l'athlétisme sur piste est largement handicapée par l'état catastrophique de la piste du stade de Guéret, ne permettant plus d'organiser des compétitions officielles, il reste des leviers de développement qui doivent permettre à la discipline de renforcer sa place sur le plan local, et sa reconnaissance sur le plan national.

2 – L'athlétisme, élément incontournable de l'éducation sportive, vitrine du développement du sport-nature :

Nouvelle olympiade, nouveaux membres du Comité directeur, nouveau projet, même si la philosophie d'origine ne change pas : le Comité doit être un facilitateur du développement des clubs et de la progression des athlètes. Il est nécessaire de capitaliser sur le retour de cette dynamique de croissance ayant permis aux effectifs de l'athlétisme creusois de franchir pour la première fois de son histoire la barre des 700 adhérents.

Plusieurs clubs ont renouvelé leurs instances dirigeantes, avec un changement de présidence au sein de 4 des 8 clubs creusois. Pour certains, il s'agit de leur premier engagement dans l'athlétisme, et ils n'ont pas connaissance du projet et des principes de fonctionnement de leur fédération. Et la structuration du Comité prend du temps, afin de trouver des volontaires et notamment prendre la suite d'un Président ayant choisi de passer la main au bout de sept mandats, dans le droit fil des nouvelles exigences statutaires.

Interlocuteur reconnu du Conseil départemental, le Comité a montré, par les résultats de ses jeunes, la pertinence de son action de formation. Sur le volet running néanmoins, et bien que membre notamment de la CDESI, le Comité est attendu en priorité sur la mise en place d'une politique de visibilité du running, qui s'inscrive dans l'ambition du département de devenir une destination prisée en termes de sport nature. Ces deux axes, déjà présents lors de la précédente olympiade, vont être reconduits, avec la nécessaire action sur la formation des bénévoles, que ce soit sur le volet dirigeants (les SAM Guéret ont perdu leur label pour absence de dirigeant diplômé), entraîneurs (processus déjà engagé et maintenu), et surtout les officiels, où la situation devient inquiétante.

3 – Les actions : club référent chez les jeunes, club d'avenir en running.

. en partenariat avec les deux clubs généralistes, maintien des actions traditionnelles sur les jeunes, en se focalisant sur les catégories U14 et U16, en laissant les clubs travailler le volet collectif. La participation à des rencontres intercomités n'est plus une priorité, trop aléatoire ; l'invitation à des compétitions de prestige type Décastar reste une option plus pertinente.

. politique en revanche plus ambitieuse sur le volet running, avec une démarche de valorisation et de mutualisation des moyens sur les épreuves les plus prisées et organisées par les clubs fédéraux, où le Comité va intervenir en ingénierie ou sur la communication, avec une recherche de partenariat ciblé avec le Conseil départemental.

. enfin le troisième volet d'intervention est stratégique : il porte sur la formation au sens large, avec la nécessité de renforcer les compétences des nouveaux bénévoles et dirigeants des clubs creusois, pour renforcer le rayonnement des clubs, faciliter l'organisation des compétitions, qu'elles soient sur piste ou hors stade, et de valoriser les compétences des techniciens.

Le projet est bâti sur une base pluriannuelle, pour maintenir une cohérence sur l'olympiade de la démarche entreprise.